

#### Etaient présents :

O. PETITJEAN – Membre de l'OT Domfront-Bagnoles & Président d'OTN / C. BOULAY – Commissaire aux comptes FIDORG AUDIT/ S. AMER- OT Trouville sur Mer / V. CHAUVIN & M. LONDERO – OT Sources de l'Orne – B. DI PASQUALE – CFA SAT Normandie / C. DUPONT & A. RENO – OT Baie du Cotentin / H. DUVAL & M. LAINE – OT Suisse Normande Tourisme / C. FOURQUET – OT In Deauville / C. GALHARRET – OT Pays de Vire / S. GERMAIN – AFDAS Normandie / A. GOUELIBO – CDC Flers Agglo/ S. HANACHI – OT Falaise Suisse Normande / E. HARDOUIN – OT & Congrès Caen La Mer / S. KONE – experte comptable Accès Entreprises / A. LE BOT & M. COLET – Région Normandie / L. LE BRETON OT Bernay Terres de Normandie / L. LE PETIT – Eureka / M. LECLERC – OT Lisieux Normandie / S. LEGROS-MARGUERITTE, V. SAUQUES, M. SOINARD – OT Montagnes de Normandie / C. LEMAGNENT – Normandie Tourisme / Y. LOLLIER – OT Roumois Seine / C. MARCEAU – OT Alençon Tourisme / F. MARCHAIS – OT Seine Eure Tourisme / E. MAZIER – OT Domfront-Bagnoles / J-P MESNIL – OT Pays de Falaise / I. MOITEAUX – OT Val d'Orne Putanges / P. POISSON & C. COURANT Tourisme 61 / N. PAPOUIN – OT Cœur de Nacre / M. PEYRE – OT Granville Terre & Mer / C. PORTHEAULT et S. SIMON – OT Le comptoir des Loisirs d'Evreux / J. RADANOVIC – OT Honfleur / Y. TASSE – OT Côte Albâtre / N. TROCHERIE – OT Terres d'Argentan / L'équipe d'OTN : M-F GUY – Directrice, E. TRICOIRE – Chargé de missions, N. COQUILLARD – Chargé de missions – OTN, R. MOREAU – Chargée de missions, D. CORDRAY – Assistante administrative et technique, Ethan VANESSE – Stagiaire Pass Accueil Normandie.






Olivier PETITJEAN, Président d'OTN, remercie les participants pour leur présence et énonce les personnes excusées. Il précise que l'assemblée peut valablement délibérer puisque 29 votants sont présents ou représentés, le quorum étant de 21 votants présents ou représentés.

Il remercie Anne GOUELIBO, Vice-Présidente de la CDC Flers Agglo et Stéphanie S. LEGROS-MARGUERITTE, Directrice de l'OTI, pour leur accueil au BIT de La Roche d'Oëtre. Il leur propose de dire quelques mots introductifs.

Olivier PETITJEAN présente l'ordre du jour :

- **Rapport moral** d'Olivier PETITJEAN, Président d'OTN
- **Présentation et approbation du rapport d'activité 2023 ; Présentation de la stratégie 2024**, Marie-Flo GUY, Directrice, et son équipe
- **Présentation et approbation du rapport financier d'OTN 2023 ; Présentation du Budget prévisionnel 2024**, Olivier PETITJEAN, Président d'OTN
- **Rapport du Commissaire aux Comptes**, Christophe BOULAY, Fidorg Audit
- **Questions diverses**
- **Zoom sur l'outillage créé par OTN et 11 OT normands « Opérer la transition durable de sa destination ».**

Les documents de séance ont été préalablement envoyés par mail afin de faciliter les échanges :

-  01-PV AG OTN 20 JUIN2023
-  02-Rapport d'activités OTN 2023
-  03-RAPPORT DE GESTION 2023 - BP 2024
-  04-Synthèse plan d'action OTN 2024
-  Composition CA OTN 2023-2026 maj26042024

Rapport d'activité 2023 et stratégie 2024 – transmis en amont de la séance.

MF GUY fait état des actions menées en 2023 par les 5 salariés à destination des adhérents d'OTN, à travers 5 axes de travail :



MF GUY énumère ensuite les actions majeures à développer en 2024, le détail étant présenté dans le document de transmis en amont de la séance :



**Synthèse du plan d'actions 2024**

**01** **Axe 1 : accompagner les OT pour ajuster et/ou déployer leur stratégie de développement**  
 OTN propose à chaque OT de mener une réflexion sur sa stratégie touristique, pour atteindre les objectifs fixés par sa collectivité de tutelle. À partir des outils et méthodes conçus par OTN, notamment ceux destinés à l'observation de destination, l'OT sera en mesure de définir une stratégie et d'en assurer le suivi, en conformité avec les cibles choisies.

**02** **Axe 2 : faire des OT les chefs d'orchestre incontestables de l'accueil touristique territorial**  
 Les OT sont au cœur de l'accueil des visiteurs sur leur destination. Pour que leur expertise soit reconnue, OTN les accompagne dans la connaissance de l'offre touristique, la reconnaissance de leur savoir-faire et le déploiement de l'accueil numérique.

**03** **Axe 3 : former les salariés des OT pour s'adapter aux évolutions des métiers**  
 Contribuer à la montée en compétences des salariés est l'une des préoccupations majeures d'OTN, qui prévoit un dispositif complet, depuis le recensement des besoins jusqu'à la construction d'actions de formations spécifiques aux métiers du tourisme.

**04** **Axe 4 : animer le réseau en favorisant le partage d'expériences**  
 OTN incite à la connaissance mutuelle pour l'enrichissement des projets, en multipliant les rencontres entre les OT. La fédération est garante d'une vision partagée et d'une cohésion entre les OT.

**05** **Axe 5 : assurer le fonctionnement et la pérennité de l'association**  
 Les administrateurs et l'équipe salariée s'engagent à avoir une bonne connaissance du réseau, afin d'ajuster la stratégie de la fédération et d'atteindre les objectifs de développement touristique fixés avec la Région Normandie.

**01** **Axe 1 : accompagner les OT pour ajuster et/ou déployer leur stratégie de développement**  
 Accompagner la structuration des OT.  
 Outiller les OT pour observer leur destination : outils de connaissances des clientèles (O-Dest) à d'efficacité des OT (PIOT).  
 Assurer un centre de ressources "juridique et social" et les accompagner dans leurs démarches (classement...)  
 Assurer une veille réglementaire, numérique, accueil...

**02** **Axe 2 : faire des OT les chefs d'orchestre incontestables de l'accueil touristique territorial**  
 Déployer la marque Qualité Tourisme™ dans les OT et animer le dispositif.  
 Accompagner à la définition de la stratégie d'accueil des OT - SADI.  
 Accompagner les OT dans les démarches de développement durable et de responsabilité sociale des entreprises.  
 Développer pour les OT, l'outil de connaissance de l'offre touristique régionale : le Pass Accueil Normandie.  
 Accompagner les OT dans la démarche Chambre d'hôtes référencée.

**03** **Axe 3 : former les salariés des OT pour s'adapter aux évolutions des métiers**  
 Construire une offre de formations spécifiques aux OT et en faciliter l'accès.  
 Accompagner les salariés des OT vers les certifications professionnelles.  
 Ouvrir l'offre de formation aux socioprofessionnels.  
 Déployer la boîte à outils "gestion des ressources humaines" dédiée aux métiers des OT.

**04** **Axe 4 : animer le réseau en favorisant le partage d'expériences**  
 Organiser les échanges d'expériences collectifs par clubs métiers.  
 Identifier les OT experts d'une thématique pour la partager au sein du réseau.  
 Rencontrer les OT du réseau lors des temps d'échanges individuels.  
 Déployer un plan de communication interne au réseau des OT normands.

**05** **Axe 5 : assurer le fonctionnement et la pérennité de l'association**  
 Définir la stratégie de la fédération régionale.  
 Assurer le suivi administratif et financier de l'association.  
 Gérer les ressources humaines de l'association.  
 Organiser et animer la vie statutaire associative.

AG OTN Ordinaire –



En l'absence d'Amale El KHALEDI, trésorière d'OTN, le président présente le rapport financier 2023, réalisé par le cabinet comptable ACCES ENTREPRISES : le compte de résultat, le bilan de l'actif et du passif.

Le compte de résultat 2023 présente un total de charges de 502 904€ et un total de produits de 501 844€, soit un résultat déficitaire de -1 060€.

L'activité OTN formation a été forte en novembre et en décembre, le total de produits a donc été très positivement impacté. Les frais exceptionnels de déménagement à hauteur de 18 200€.

Le président présente ensuite le bilan de l'actif et du passif.

BILAN 2023		
ACTIF	1/01/23 au 31/12/2023 Montant net en euros	1/01/22 au 31/12/2022 Montant net en euros
Immobilisations incorporelles <i>concession, brevets et droits similaires (logiciel,...)</i>		
Immobilisations corporelles <i>meubles/ordis/écrans télétravail</i>	1 462	2 873
Immobilisations financières <i>Part social OTH Sport Animation Tourisme</i>	1 000	1 000
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>4 462 €</b>	<b>3 873 €</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
Stocks et en cours <i>Fournitures, consommables</i>	1 457	3 847
Créances diverses <i>Produits à recevoir</i>	52 130	49 868
Disponibilités <i>Livret A, compte courant, compte Associatis</i>	158 199	148 591
Charges constatées d'avance	0	0
<b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>213 873€</b>	<b>202 431</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>218 335 €</b>	<b>206 304 €</b>

BILAN 2023				
PASSIF		1/01/23 au 31/12/2023 Montant net en euros	1/01/22 au 31/12/2022 Montant net en euros	
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds Propres <i>Fonds associatifs sans droits de reprise</i>	130 696	147 347	
	Résultat d'exercice / report à nouveau	- 1060	- 16 651	
	Provisions réglementées <i>amortissement matériel informatique</i>	0	0	
	<b>TOTAL SITUATION NETTE</b>	<b>129 636 €</b>	<b>130 696 €</b>	
PROVISIONS	Provisions pour charges	20 202	19 148	
FONDS DEDIES	Fonds dédiés	8 500	0	
DETTES	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 172	14 271	
	Dettes fiscales et sociales	43 610	39 371	
	Avances/acomptes reçus sur commande en cours	225	225	
	Redevables créditeurs	2 990	2 593	
	<b>TOTAL DETTES</b>	<b>59 997</b>	<b>56 460</b>	
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>218 335 €</b>	<b>206 304 €</b>		

## Budget Prévisionnel 2024 – Remis en amont de séance.

Le président présente le budget prévisionnel 2024. Il est équilibré à **534 100€** en recettes et en dépenses. Afin de poursuivre l'activité d'OTN, la Région Normandie a été sollicitée début octobre 2023, afin d'augmenter sa subvention en 2024. En effet, malgré les nombreux leviers économiques actionnés par le précédent Conseil d'Administration, le budget prévisionnel d'OTN reste fragile. A noter que la subvention régionale n'avait pas évolué depuis 2015, pour un montant stable de 195 900€ par an.

OTN a présenté le projet associatif, a expliqué les évolutions budgétaires pour 2024 et a rappelé les décisions prises par le CA le 18/10/2023.

La Région Normandie a voté en commission permanente le 5 février 2024, l'augmentation du montant de la subvention, fixée comme suit dans la Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens 2024-2025-2026 :

+ 50 000€ en 2024, soit 246 000€ versés, dont 14 000€ fléchés pour la refonte du site web d'OTN

+ 40 000€ en 2025 et en 2026, soit 236 000€ à verser annuellement.

OTN remercie la Région Normandie, notamment Nathalie PORTE, Anais LE BOT et Sandrine FANGET, qui ont permis de renforcer le soutien financier de la fédération.

## Rapport du Commissaire aux Comptes

En qualité de commissaire aux comptes, C BOULAY, certifie les comptes de la fédération et procède à la lecture de son rapport :

## OPINION

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OTN - OFFICES DE TOURISME ET TERRITOIRES DE NORMANDIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### Votes des membres de l'Assemblée Générale

---

A l'issue de ces présentations, le président soumet à l'approbation des membres les différents rapports :

1. **Rapport moral 2023**
2. **Rapport d'activités 2023**
3. **Le rapport financier 2023 et l'affectation du résultat déficitaire de -1060€**
4. **Les projets 2024**
5. **Le budget prévisionnel 2024**

Les 5 résolutions sont adoptées à l'unanimité.

### Zoom sur l'outillage créé par OTN et 11 OT normands pour «Opérer la transition durable de sa destination touristique»

---

Romane MOREAU présente la méthode et le kit outil.

N. PAPOUIN et E. HARDOUIN exposent à l'assemblée leurs retours d'expérience sur ce projet régional et sur les actions déployées en interne et sur la destination pour fédérer les parties prenantes concernées. L'obtention du label Green Destinations pour l'OTI de Caen La Mer démontre la volonté de la destination à faire reconnaître ses bonnes pratiques en matière de tourisme responsable.

### Questions diverses

---

A.LE BOT précise que les Assises régionales du Tourisme se tiendront les 26 et 27/11/2024.

**L'Assemblée Générale ordinaire est close à 12h30.**

**A La Roche d'Oetre, le mardi 25 juin 2024.**

**Olivier PETITJEAN, Président**



**Laetitia LE BRETON, Secrétaire**

